

Vous êtes professionnel de santé ayant pour **projet de vous installer en libéral** dans l'agglomération mulhousienne. Vous souhaitez **être accompagné** par un mentor :

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

A envoyer par courrier ou par mail à la CPTS  
([contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)) qui vous recontactera.

Vous pouvez aussi directement vous inscrire  
sur notre site web :

[www.cpts-mulhouse-agglo.fr/mentorat/](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/mentorat/)



Vous êtes **professionnel de santé libéral en activité depuis au moins 3 ans** et êtes intéressé pour **accompagner un collègue** qui souhaite s'installer ou nouvellement installé en libéral :

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

*Les fonctions de mentor sont bénévoles.  
L'accompagnement dure un an.*



## CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION

### NOUS CONTACTER :

Business Campus — Entrée A  
15 rue des Frères Lumière  
68200 MULHOUSE

09 52 92 22 39

[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)

[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)

### CONTACTER LA CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT SERVICES :

**Lisa Le Métayer**

06 95 45 96 58

[services@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:services@cpts-mulhouse-agglo.fr)

### SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



# PROGRAMME DE MENTORAT



*Un projet d'installation ?  
Jeune installé ?*

*Faites-vous accompagner  
par un professionnel de santé  
de votre territoire !*



# PROGRAMME DE MENTORAT



## VISER

Le dispositif vise à créer un lien entre un professionnel de santé souhaitant s'installer en libéral dans l'agglomération mulhousienne et un professionnel de santé en activité qui l'écoute et l'accompagne dans les étapes-clefs de son installation et de son début d'activité.



## CORRESPONDRE

Écoute et disponibilité de part et d'autre, permettent au mentor et au/à la mentoré(e) de créer une dynamique d'échanges réguliers, basée sur la bienveillance, la convivialité et la confidentialité, selon une périodicité adaptée.



## ORGANISER

Le mentor apporte son aide et son expertise face aux interrogations du/ de la mentoré(e) dans le domaine de l'organisation professionnelle et notamment de la connaissance des structures ressources (Ordre, CPAM, ARS, Syndicats, ...)



## ACCÉDER

Le mentor fait bénéficier le/la mentoré(e) de sa connaissance des réseaux de professionnels de santé du territoire, mais aussi de son expérience de l'environnement social, culturel, scolaire et d'habitat dans le territoire.



## CONSEILLER

Tout en respectant l'indépendance professionnelle de chacun, le mentor apporte, en fonction des besoins exprimés par le/la mentoré(e), ses connaissances et son expérience, dans un dialogue ouvert et bienveillant